

## **Vision Partagée pour un développement durable du Bassin du Niger : enjeux de la production d'énergie hydroélectrique des grands ouvrages multi-usages à caractère transfrontalier (FOMI en Guinée, TAOUSSA au Mali, KANDADJI au Niger) du Schéma d'aménagement et de gestion du Bassin du Niger : situation et tendances d'évolution**

Dieudonné GOUDOU  
Directeur de la communication et des relations extérieures  
Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger, Niger

---

**Dieudonné GOUDOU:** M.GOUDOU est détenteur d'un diplôme d'ingénieur génie électrique de l'Université Sud-Est de Technologie de Nankin (Chine), titulaire d'un DESS en gestion de l'environnement de l'Université de Technologie de Dresde (République Fédérale d'Allemagne). Il a effectué plusieurs formations de courtes durées dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et des changements climatiques. Il a occupé plusieurs postes de responsabilité dans l'administration nigérienne. Aujourd'hui, il est Directeur chargé de la communication et des relations extérieures du Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (Cabinet du Premier Ministre), service en charge de la mise en œuvre du Programme de régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la Vallée du Niger. Outre, ses activités au niveau public, Monsieur Dieudonné GOUDOU exerce d'autres activités para-communautaires entre autre président de l'ONG EDER Énergie et Environnement pour le développement Rural ; membre du Comité Directeur du Programme de l'Université des Nations Unies sur la gestion intégrée des terres dans les régions arides ; membre du Groupe 2 des auteurs principaux du Groupe Intergouvernemental des Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC) et membre de la structure focale nationale de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

---

**Résumé :** Le Fleuve Niger, 3<sup>ème</sup> plus grand système fluvial d'Afrique et long d'environ 4 200 km draine une superficie de l'ordre de 2 170 000 km<sup>2</sup>, ce qui correspond à un tiers de la superficie totale de la région ouest africaine. Au plan mondial, il est classé quatorzième par sa longueur et neuvième par sa superficie. La partie active de ce bassin couvre près de 1 500 000 km<sup>2</sup>, partagée entre des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Plus de cent millions de personnes vivent dans le bassin.

Compte tenu des problèmes de dégradation des ressources et de développement du Bassin, une Vision Partagée pour un développement durable a été adoptée en février 2002 à Abuja (Nigéria) par les Chefs d'États et de Gouvernement de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Cette Vision Partagée est soutenue par un Plan d'Action de Développement Durable à l'horizon 2025, assorti d'un programme et de projets d'investissement. L'ABN a défini sa Vision partagée du Bassin du Niger en mai 2005, permettant de faire du Bassin du Niger un espace commun de développement durable par une gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés, pour l'amélioration des conditions de vie et la prospérité des populations à l'horizon 2025.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion du bassin du Niger est la traduction de la Vision partagée à l'horizon 2025 en actions concrètes pour lutter contre la pauvreté, protéger l'environnement du bassin du Niger et renforcer la coopération entre les pays membre de l'ABN. Le choix d'aménagements et de réhabilitation des ouvrages structurants à l'échelle du bassin est basé sur l'analyse de quatre paramètres d'aide à la décision de nature écologique et socio-économique. La production hydroélectrique est l'un des paramètres socio-économiques dont l'enjeu est primordial, car il constitue un pilier du développement, de la protection des écosystèmes (réduction de la pression sur la ressource bois) et de la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Dans cette présentation, nous aborderons l'analyse qui a conduit à la priorisation des grands aménagements structurants et les enjeux liés à l'évolution des besoins en énergie électrique dans le bassin du Niger, l'amélioration de l'accès à l'électricité à moindre coût, et l'évaluation des impacts cumulatifs des ces ouvrages hydroélectriques.